

## Cérémonie du 8 mai en format restreint



Cérémonie du 8 mai en format restreint

Conformément aux directives nationales, c'est en format restreint et sans public, pourtant habituellement nombreux, et sans les enfants des écoles, qu'a eu lieu la cérémonie de commémoration de la fin de la guerre de 39-45, ce 8 mai à Pavie.

C'est donc seulement en présence de Jean-Michel Blay, Maire, de Mme Chantal Dejean-Dupebe, Conseillère départementale, ainsi que de M. Jacques Faubec et de Mme Marie-Christine Verdier, adjoints au maire, qu'à eu lieu à 9 h 30 ce samedi la cérémonie de commémoration.

Après la lecture par le Maire du message ministériel, les élus municipaux, d'une part, et les élus départementaux, d'autre part, ont déposé chacun une gerbe au pied du monument aux morts et respecté une minute de silence.

Le Maire a souligné qu'il était important de continuer à assurer ce devoir de mémoire, en faisant le lien avec cette période qui éprouve aussi nos capacités à faire face aux crises.